

Vœu présenté par la FSU au Conseil d'Administration du collège/lycée...

NON A LA FERMETURE DES CIO.

Le recteur, dans un courrier daté du 30 avril, a confirmé sa volonté de mettre en oeuvre à la rentrée 2016 la carte cible des CIO qui comprend la fermeture de 5 CIO, intitulés « antennes » : Royan, Parthenay et Thouars (CIO financés par l'Etat), Saint Jean d'Angely et Loudun (CIO financés par les départements). Or les départements de Charente-Maritime et Vienne n'ont pas annoncé vouloir se désengager : le Recteur est donc à l'initiative de la disparition de ces services publics.

En 2011, la rectrice Daoust avait transformé des CIO en « antennes ». Cette décision ressemblait à première étape avant une suppression totale. C'est bien ce qui se passe aujourd'hui, avec un autre recteur.

Celui-ci se défend de réduire les moyens en termes d'orientation scolaire, prétextant qu'il ne ferme pas des CIO de plein exercice mais des antennes. Cependant, si aujourd'hui les élèves de l'académie peuvent se rendre dans 17 centres d'orientation pour rencontrer des Conseillers d'orientation psychologues et avoir accès aux ressources éducation nationale sur l'orientation, demain, il n'y aura plus que 12 centres accessibles ; C'est bien, concrètement, une dégradation de l'accès au service d'orientation scolaire. Ce sont au final, les élèves et leurs parents qui vont pâtir de cette décision du recteur, et tout particulièrement ceux des zones rurales.

Nous demandons le maintien de ces 5 antennes de CIO.